



Excusez moi de vous déranger.

Par Monk

Bonsoir excusez moi de vous déranger.

Voilà l'un des voisin de notre immeuble n'arrête pas de nous importuner.

Ce soir notre voisin du deuxième étage était encore une fois bourré il nous a menacé on a du appeler la police il c'est fait remonté les bretelles ils ont failli l'embarqué en cellule de dégrisement. L'un de mes chien à l'appartement a pissé de peur.

Les policiers en venant ont aussi constaté que lors de leur venu mes 5 chiens n'ont même pas aboyé une seule fois. Mes chiens n'aboie que quand ça sonne à la porte ou frappe à la porte et encore il y a des fois ou même la ils ne disent rien.

Et on nettoie notre appartement tous les jours sans exception, ont passe le balai dans les parties communes 2 à 3 fois par jour, on les lave 3 fois par semaine. Ce voisin ne les nettoie absolument jamais.

On est arrivé dans cet appartement il y a un an. On a mis plusieurs années à le trouver. On l'a pris de façon provisoire le temps de monter notre entreprise et de trouver un logement type fermette pour 2020/2021, on est suivi par activ crea et bge et pole emploi. Donc voilà on est pas ici pour rester, il est même pas prévu de rester jusqu'à la fin du bail (qui est un bail de 3 ans.).

J'ai même réussi à obtenir l'aide au permis de conduire grâce à nos efforts et notre projet solide. Déjà il y a plusieurs mois ce voisin avait exigé que mon frère (reconnu mdph), lui réponde à plus de minuit, on a refusé car mon frère il dormait. Normal à plus de minuit.

On dort. Et ben le lendemain il a appelé la police pour faire croire que les chiens aboie non stop. (Déjà que quelques semaines avant le malinois du voisin avait aboyé une partie de la nuit, il a cru que c'était notre yorkshire), alors quand les policiers sont

Venu toquer à notre porte, les chiens ont seulement aboyé au moment où ils ont frappé à la porte et même pas 30 secondes et après ils sont partie dormir. Et encore il n'y a eu que chipie et roxane qui ont un peu aboyé les autres dormaient.

Donc pour les chiens guelar qu'ils disaient, bah c'est raté. Après ce voisin a dit que les paries communes sentaient les animaux, les policiers ont dit que ça sentait pas, il y a juste eut une minuscule odeur quand j'ai ouvert la porte aux policiers (il était 22h, donc le ménage

a été fait du matin plusieurs heures plus tôt, donc si du soir pas d'odeur dans les parties communes et à peine un peu dans l'appartement. (Les animaux y sont dedans). C'est comme l'appartement de quelqu'un qui fume dans son appartement il y aura quelques odeurs de cigare

Cigarette * (pardon).

Donc les policiers ont sermoné ce voisin (qui petite parenthèse a déjà laissé traîné des cendres de cigarette, des frites et a cassé une bouteille de vin dans les parties communes et n'a jamais nettoyé),

j'ai du le faire moi même, car porter une labrador dans les escaliers 2 à 3 fois par jour + mes autres chiens qui sont tous les 5 âgés (ma labrador inclu dans le nombre 5). Bah voilà pas possible pendant des siècles. Et avec tous ça on ne l'a jamais embêté on a toujours toléré.

Mais la ce soir, non seulement ce voisin est allé uriné sur les buissons de la pmi de la commune qui ce trouve elle même à quelques mètres de la crèche et de la cantine des enfants et de la mairie.

Il est allé (en étant bourré, il a été dans la rue étant ivre aussi) tambouriner à notre porte pour dire que les chiens aboyaient tous le temps. Ce qui est faux tous le reste du voisinage les entendent très rarement. Mon frère a dit qu'il en prend note.

Ensuite quelques minutes après il est revunu importuner mon frère qui lui a gentiment demandé de le laisser tranquille et je l'ai croisé en bas qui puait l'alcool.

Il disait qu'il allait appeler la police (et ça c'est passé à plus de 22 heures), et il nous a menacé, j'ai donc finit de rentrer chez nous et j'ai appelé la police qui en arrivant ont constaté l'ivresse de cette personne.

Ainsi qu'avec les vidéos que le policier au téléphone m'a dit de filmer depuis notre fenêtre quand il nous menaçait. Et les policiers l'ont disputé et ils lui ont dit que s'il recommence ils vont l'embarquer. Et ils m'ont conseillé de venir porter plainte.

Désolé de venir embêter j'ai toute à l'heure dans l'après midi été à ma première leçon de code. Donc je souhaite savoir quoi faire avec ce voisin.